

POURQUOI ...

Parce que le gaz est une énergie fossile non renouvelable...

Parce que la France s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre en application du protocole de Kyoto...

Parce que le pic de Hubert du gaz (qui prévoit la fin de la ressource) est bientôt atteint...

Parce que la France dispose de capacités d'acheminement suffisantes pour alimenter les consommateurs dans les conditions hivernales extrêmes réglementaires...

Parce que ce projet est soit disant validé par plusieurs commissions de régulation et que, selon une étude réalisée par le conseil européen des régulateurs de l'énergie, 14 des 25 régulateurs européens ne sont pas financés par une dotation budgétaire mais par une contribution spécifique des acteurs du secteur de l'énergie...

Parce que ce tuyau ne sera qu'un outil de spéculation au service des opérateurs ...

Parce qu'il sera bidirectionnel et sera surtout utilisé par les espagnols qui ne possèdent pas de capacité de stockage...

Parce que ce projet de 130 millions d'euros - amortissables sur 50 ans n'a, pour l'instant, que trois mystérieux clients espagnols et que leur situation économique est inquiétante...

Parce que du gaz de schiste espagnol, extrait par fracturation hydraulique, y passera et l'autoriser c'est encourager nos voisins à en extraire par cette méthode catastrophique pour l'environnement et interdite en France...

Parce qu'un gazoduc est identifié comme un risque technologique majeur...

Parce que les risques n'ont jamais été évoqués auprès des propriétaires et riverains concernés

Parce que ce tuyau qui passera par Pouillon alimentera certainement le projet d'EDF Salin des landes...

Parce qu'une tranchée de 22 m de large sur 95 km sera ouverte pendant la phase de travaux...

Parce qu'un arrêté de destruction d'espèces protégées et d'habitat d'espèces protégées sera demandé...

Parce qu'il n'y aura pas de compensation pour la perte de valeur des terrains concernés...

Parce que Total, qui ne paye pas d'impôt en France, se permet déjà d'acheter des conventions de servitude pour pouvoir annoncer en 2013 aux services de l'état que X% des propriétaires ont dit oui...

Parce que ce n'est pas au maire d'une commune de décider seul du bien fondé d'un tel projet.

Parce que TIGF nous avait promis en juin. " La concertation sur le tracé et donc la carte du fuseau envisagé sera établie en tenant compte de vos attentes..." et qu'ils nous ont menti.

Parce que les riverains n'ont jamais été consultés et que le processus d'information organisé par TIGF est insuffisant...

Parce qu'ils sous traitent la pose de leur gazoduc à des sociétés étrangères et que le code du travail n'est pas toujours respecté...

Parce que ce tuyau n'est d'aucun intérêt pour les habitants du Pays d'Orthe ...pour les Landais...

Parce qu'au moindre pépin les dégazages auront lieu à Orthevielle et à Cauneille (poste de sectionnement)

Parce qu'il est incompatible avec la politique de préservation de l'environnement départementale et intercommunale (préservation de la trame bleue et verte inscrite dans le Schéma de COhérence Territoriale de la communauté des communes du pays d'Orthe) .

Pays d'Orthe-Environnement

est TOTALment opposée au projet Artère de l'Adour :

Gazoduc Arcangues Coudures